

CAP A

Services aux personnes et vente en espace rural



Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est un diplôme professionnel qui conduit à un métier. Il se prépare en 2 ans après la 3e au lycée professionnel agricole, en maison familiale et rurale (MFR) ou au centre de formation d'apprentis (CFA).

Le métier

Le ou la titulaire de ce CAP agricole peut exercer son métier dans deux domaines professionnels :

- Le service aux personnes.

L'employé ou l'employée garde de jeunes enfants ou aide des personnes (âgées, handicapées ou malades) dans les tâches quotidiennes : habillage, toilette, courses, préparation des repas, ménage, etc.

- **L'accueil et la vente.** Dans le tourisme ou le commerce, le vendeur ou la vendeuse accueille les clients et réponds à leurs demandes. Il ou elle sait remplir les rayons d'un magasin de marchandises, vérifier les stocks, préparer des commandes et assurer la vente.



LA FORMATION

Dans le domaine « services aux personnes », les élèves apprennent à s'occuper de différents publics (nourrissons, enfants, personnes âgées ou malades, etc.). La formation prépare à l'élaboration de menus équilibrés, à l'entretien du linge ou encore à l'utilisation des bons produits d'entretien.

Dans le domaine « accueil-vente », les élèves étudient la réception et la mise en rayon des marchandises mais aussi l'animation d'un point de vente. Ils ou elles apprennent à accueillir les clients et à encaisser leurs achats.

Au programme également :

- les techniques de communication (savoir écouter et repérer les besoins des clients, agir en tant que professionnel.le, etc.)
- l'utilisation d'outils numériques (informatique et internet).

Les élèves apprennent à travailler en toute sécurité.

La formation comprend aussi des cours de français, d'histoire-géographie, de langue vivante, et de *sciences économiques, sociales et de gestion*.

Témoignages

Dominique, auxiliaire de vie

J'aime apporter soutien et réconfort à des personnes isolées ou seules. La vie sociale est importante surtout en milieu rural. Il faut une grande patience et aimer discuter. Même si elles ne peuvent plus se déplacer facilement, beaucoup de personnes âgées veulent garder le contact avec ce qui se passe au village ! Je fais le lien...»

(Source : Onisep Lille)

Soizic, professeure

« Ce CAP a un avantage. Il offre une double *compétence*. Il propose des modules en services et des modules en vente. Ces compétences se rejoignent car finalement il faut avoir un bon relationnel, être sociable. Les élèves peuvent exercer les métiers d'auxiliaire de vie, d'assistant ou d'assistante maternelle, d'ATSEM dans les écoles, d'employé.e dans l'hôtellerie restauration, d'employé.e dans une grande surface, etc. »

Retrouvez ce témoignage sur : <http://onisep.tv.onisep.fr>



Les compétences regroupent l'ensemble des connaissances, savoir-faire et savoir-être attendus dans un métier.

L'ATSEM est une personne qui travaille dans les écoles maternelles. Il ou elle aide l'enseignant ou l'enseignante dans les activités scolaires proposées aux enfants.

Les cours de sciences économiques, sociales et de gestion portent sur le fonctionnement d'une entreprise et les différentes personnes qui y travaillent, les techniques de recherche d'emploi...



À SAVOIR !

Le permis de conduire est recommandé car les horaires de travail peuvent être décalés (horaires tard le soir, le samedi, dimanche et jours fériés) et les déplacements nombreux.

Où et comment préparer ce CAPA ?

Le CAPA Services aux personnes et vente en espace rural se prépare dans plusieurs établissements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme et par apprentissage.

- Au lycée professionnel, la formation se déroule dans les salles de travaux pratiques (pour la cuisine et la vente, par exemple) et en classe. Elle est complétée par 12 semaines de stage en entreprise. Ces stages permettent aux élèves d'avoir une première expérience professionnelle. Un stage collectif d'une semaine est aussi prévu.

- La formation en maison familiale et rurale (MFR) alterne les semaines de stages en entreprises et les semaines de cours en MFR.

- L'apprenti.e apprend son métier dans une entreprise et suit des cours au centre de formation des apprentis (CFA). Il ou elle est rémunéré.e. Pour devenir apprenti.e, il faut trouver une entreprise et signer un contrat de travail.

N'hésitez pas à rencontrer le conseiller ou la conseillère d'orientation-psychologue de votre collège.

Pour suivre cette formation

Mieux vaut :

- Avoir le sens du contact et être à l'écoute.
- Être autonome
- faire preuve de discrétion et avoir une bonne présentation
- Être sensible à la propreté et à l'hygiène
- Ne pas avoir d'allergies

Jeu test



Je vérifie mes connaissances

1 Après ce CAPA, je peux travailler dans des lieux très divers.

VRAI

FAUX

2 Une fois mon diplôme en poche, je travaillerai uniquement du lundi au vendredi.

VRAI

FAUX

3 Ce sont des métiers où il faut avoir le sens du contact.

VRAI

FAUX

Réponses :
1-C'est vrai. Il est possible d'exercer à domicile chez des particuliers, en maison de retraite, dans des crèches, des hôpitaux, des magasins de proximité (boulangerie, épicerie, etc.) ou dans de grandes et moyennes surfaces, dans des centres de vacances, des chambres d'hôtes, etc.
2-C'est faux. Ce sont des métiers où l'on peut être amené.e à travailler les jours fériés et les week-ends.
3-C'est vrai.